

Message transmis aux étudiants de l'Université Lyon2 (février 2023)
« candidatures master 1 sur la plateforme MON MASTER »

Chères et chers étudiant.es,

Les modalités de candidature à l'entrée en master changent en 2023 : les candidatures aux diplômes nationaux de master passeront désormais **par une plateforme nationale, Mon Master.**

Les objectifs de cette plateforme sont **de faciliter les candidatures des étudiant.es** en rassemblant toutes les démarches au même endroit et en les harmonisant le plus possible, et **d'aligner le calendrier** de candidature et d'admission de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur français (calendrier déjà partiellement harmonisé en 2022).

Le calendrier arrêté pour la candidature et l'admission en M1 est le suivant :

- 1er février, lancement du site monmaster.gouv.fr, avec l'**affichage des informations et attendus sur les formations 2023-2024** ;

- **Candidature** sur la même plateforme monmaster.gouv.fr, **du 22 mars au 18 avril** ;

- **Les résultats seront communiqués en même temps par tous les établissements le 23 juin.**

La phase d'admission se poursuivra jusqu'au 21 juillet ;

- L'inscription administrative dans l'établissement choisi se fera **à partir de juillet** (date encore non définie à Lyon 2).

Les candidatures à l'alternance se feront selon le même calendrier (avec réponse de principe possible dès le 24 avril).

Nous vous tiendrons informé.es des conditions exactes de candidature dès que nous en saurons davantage. **Vous pouvez en attendant consulter la page institutionnelle sur les principes généraux de ces candidatures :** <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/comment-candidater-en-master-622>

ainsi qu'une page de questions fréquentes sur le site Mon Master :

<https://www.monmaster.gouv.fr/questions-frequentes-1>